

Compte rendu du CTL du 12 octobre 2017

Le Comité Technique Local de la DiSI Nord s'est réuni le jeudi 12 octobre 2017 à l'ESI d'Amiens Fief, dans un contexte national marqué par la grève du 10 octobre. Notre liminaire en fin de ce compte rendu met l'accent dessus.

Plan de charge de l'assistance

Après une présentation rapide du plan de charge de l'assistance pour le second trimestre 2017 (les CID, SIL et AT2 sont les plus concernés), la direction nous dévoile 2 informations :

- Le déploiement de Thunderbird 45 (tests à Lille) n'est pas prévu avant janvier 2018
- Le déploiement de Windows 10 commencera à partir de janvier 2018 (calendrier à confirmer)

Nous espérons que la direction sera vigilante sur la compatibilité des applications à Windows 10.

Apprentissage

Nous sommes satisfaits du dispositif « apprentis », d'autant que tous ont obtenu leur diplôme. Nous les félicitons tous, et particulièrement un apprenti qui a également eu le concours de contrôleur programmeur.

Il est dommage que l'on passe de 5 apprentis à 2 (service de développement : 1 à Amiens Vidame et 1 à Lille).

La direction nous informe de l'assouplissement des conditions de recrutement, notamment sur l'âge.

Formation professionnelle

Le plan de formation professionnelle 2017 nous est présenté. Aucune formation n'a été refusée. Nous resterons vigilants sur le décalage des formations pour certains collègues afin d'éviter de décaler tout leur cursus, d'autant que l'attente de la prochaine convocation est souvent longue.

Nouvelles missions

La direction nous présente les nouvelles missions qui concernent principalement l'EA et l'Intex de Lille (HERMES, JAM, ORCHIDEE ...), ainsi que les transferts d'applications vers d'autres ESI (BACO, NAUSICAA, ALADIN...).

Nous demandons à la direction d'être attentive sur les glissements de dates des transferts, pour ne pas se retrouver asphyxié par un trop grand nombre d'application à exploiter.

Nous resterons vigilants sur la charge de travail des agents sur ces nouvelles missions.

Il est à noter l'oubli de FI3S (Gestion des successions) pour Vidame dans ce document. Quand au plan de charge du développement de Vidame, il a été remonté à la Dgssi une disponibilité de 1600 jours/homme.

Parcours d'Assistance Rénové (PAR)

Comme dans les derniers CTL, le PAR nous est présenté uniquement de façon positive par la DGFIP. Sa généralisation s'étend depuis octobre à l'AT Trésorerie.

Pourtant nous rappelons, comme à chaque fois, ses gros défauts :

- La consultation de la FAQ : pas sûr que l'agent ait le temps de s'auto-dépanner
- La difficulté, voire l'impossibilité de rappeler les services
- Le risque de multiplication des formulaires si l'agent n'est pas dépanné rapidement
- Les CID risquent de ce fait une charge supplémentaire de travail
- Pour les agents : plus de possibilité d'appeler l'assistance (contrairement aux dires de M Rousselet, Chef du service des systèmes d'information de la *DGFIP*)

Pour l'AT tréso de Lille, nous demandons qu'un bilan chiffré soit fait lors du prochain CTL.

La généralisation du PAR dans tous les domaines métiers se fera dans les 6 prochains mois, sauf pour l'AT Toscane qui n'est pas dans le périmètre.

Tableau de Bord de Veille Sociale (TBVS)

Le TBVS du premier semestre 2017 nous a été présenté, il sera plus étoffé pour le bilan annuel. Nous tenons à signaler qu'avec le retour du jour de carence en janvier 2018, les agents viendront travailler malades et contamineront leurs collègues (comme cela s'est produit lors de la première instauration de ce dispositif). Nous regarderons donc particulièrement l'évolution du nombre de congés maladie de courte durée.

Nous signalons ensuite les problèmes rencontrés sur le site d'Amiens Vidame :

- blocs autonomes du parking : sont-ils vraiment autonomes car ils ne fonctionnent pas quand il y a une panne de courant. C'est la 2ème fois que cela arrive dans le parking souterrain ! Pour la direction, les blocs sont sur batterie mais la batterie est morte ! Le problème a été signalé à la DDFIP 80.
- Entretien bâtiment : onduleurs et défibrillateurs (électrodes) non remplacés.

FIDJI STOCK

Pour parvenir à son objectif de dématérialisation de 126 millions de fiches pour 2020, la DGFIP a décidé de faire appel à une société privée pour renforcer les ateliers d'acquisition de données.

Nous dénonçons l'externalisation de la mission ainsi que l'incompréhension et l'inquiétude grandissante des agents de l'ADO qui se posent la question de l'avenir de leur service après 2020.

Au niveau national, il y aura un renfort de 70 personnes.

Pour la DiSI Nord, 5 sont déjà à Amiens. 10 sont prévus à Lille (1^{er} trimestre 2018). La direction souhaite que les 10 de Lille aillent à Amiens.

Nous mettons en garde la direction sur la confidentialité. Cela a été prévu dans le contrat des personnes.

Salle d'hébergement Lille

L'objectif est de vider la grande salle blanche pour la fin 2017 :

- 28 octobre : coupure électrique annuelle qui permettra de bouger les serveurs utilisés dans la petite salle
- 7 novembre ; déménagement du serveur CDIF à Tours
- 14 novembre : déménagement du serveur EDD à Tours

Le 1^{er} semestre 2018 permettra de transformer la salle blanche en bureau sous réserve de l'obtention des crédits. Plusieurs pistes sont possibles quant à l'utilisation de cet espace (CID?). Les climatisations seront modifiées et la haute tension supprimée.

Développement en mode AGILE/DevOps

Il s'agit d'un nouveau modèle avec une équipe pluridisciplinaire mêlant équipe de développement, intex et production. C'est la 1^{ère} expérimentation à la DGFIP de ces méthodes. Le démarrage est prévu en novembre 2017, avec une mise en production rapide dès le 1^{er} mois.

Restauration Fief

Le restaurant de Fief nouvelle formule a ouvert le 4 septembre 2017. C'est La société DUPONT Restauration qui a été choisie.

La fréquentation est pour l'instant bonne : 918 personnes en septembre soit une moyenne de 46/jours. Le seuil de rentabilité est de 38/jours.

Le coût du repas a en plus baissé. Les retours des agents sont positifs.

Atelier Editique Lille

La fermeture est confirmée pour le 31/08/2018.

La direction s'est entretenue avec la DRFiP du Nord concernant les collègues administratifs. 3 sur 4 souhaitent en effet être au centre d'encaissement. Mais rien n'est sûr, c'est la DRFiP qui décidera, et la piste de reconversion vers les services communs semble plus probable. Nous serons vigilant, avec nos camarades de Solidaires 59, sur l'avenir des ces agents.

Concernant le contrat PACTE, sa formation reste à faire et sera axée administrative (bureautique), si son souhait est de rester à la DiSI Nord.

Fusion ESI amiénois

Un point a été fait sur l'avancement du dossier immobilier « Amiens la Vallée ».
Des questions restent toujours en suspens : parking, restauration, date d'emménagement ...
Concernant la fusion administrative, nous remarquons que les réunions par services promises pour la rentrée n'ont pas eu lieu. D'après la direction, elles se feront avant la fin de l'année.

Congés Noël

Nous avons remonté le souci des vacances de fin d'année. En effet, les agents qui partent dans leur famille vont surtout désirer la 1ère semaine. Quelles sont donc les exigences pour ces vacances ? Réponse partielle de la direction : pour l'assistance, présence de 50 %, pour les services de dev : à voir selon les applications et la charge à ce moment-là.

Télétravail

Le feu vert n'a pas encore été donné pour répondre aux demandes grandissantes de télétravail.
Des questions se posent encore sur la capacité technique de mise en œuvre. Le VPN actuel n'offre pas encore toutes les possibilités techniques pour exercer les métiers de l'informatique.
L'expérimentation va se poursuivre, et une réflexion va être menée par SI2B sur l'évolution du type de VPN et les contraintes de sécurité.

Liminaire au CTL du 12 octobre 2017

Monsieur le Président,

La journée de grève Fonction Publique du 10 octobre a réuni des milliers de manifestants à travers le pays, avec des taux de grève particulièrement élevés, notamment dans les ministères économiques et financiers (27,35 %). Les agents de la DGFIP se sont illustrés avec un taux de grévistes proche des 33 %. Au-delà de ce chiffre, 1 agent sur deux n'était pas au travail. C'est donc un véritable ras-le-bol qui s'est exprimé le 10 octobre.

Les responsables, les ministres Darmanin et Le Maire et les directeurs d'administration, singulièrement celui de la DGFIP, doivent l'entendre.

Les premières décisions du gouvernement, ses annonces pour l'avenir d'une administration déjà lourdement touchée par les suppressions d'emplois (plus de 37 000 depuis 2002), par des réformes de structure incessantes, par des blocages en matière de promotions internes et de débouchés fonctionnels pour les cadres, la dégradation des conditions de vie au travail et la perte de sens des missions ont cristallisé cette colère qui gronde depuis plusieurs mois, plusieurs années.

La question du pouvoir d'achat, avec le gel de la valeur du point d'indice et la minable compensation de l'augmentation de la CSG, comme celle du rétablissement du jour de carence, véritable punition de « malades » qui le sont de plus en plus en raison de la dégradation de leur condition de vie au travail, ont également fait partie des moteurs de cette mobilisation.

Par leur large participation à cette journée de grèves et de mobilisations, ils signifient au pouvoir politique en place, avec tous les fonctionnaires méprisés et déconsidérés par les discours des responsables politiques, qu'ils refusent d'être la variable d'ajustement d'orientations budgétaires tournées quasi exclusivement au profit de la finance. Ils affirment également que leurs missions ont un sens, celui de l'intérêt général et qu'ils exigent des moyens tant humains que budgétaires pour les accomplir pleinement.

À la DiSI Nord, le taux de grévistes s'élève à 33,6 %, ce qui place encore une fois notre direction en tête des DiSI après la grève du 12 septembre (23%). Vous voyez, Monsieur le Président, la mobilisation à la DiSI Nord est importante et montre bien le ras le bol des agents. Nous ne pouvons pas nier les efforts que vous faites au niveau local, mais force est de constater que les décisions prises au niveau national nous impactent énormément et entravent de ce fait votre travail. Vous et vos adjoints êtes d'ailleurs concernés par toutes ces mesures destructrices de notre Fonction Publique :

- **RE-gel** du point d'indice (après la large augmentation de 1,2 % après 7 ans de glaciation) ;
- **RE-instauration** de la journée de carence (qui ne sera pas compensée par l'employeur, comme 66 % des salariés du privé) ;
- Application du non-protocole **PPCR** et introduction du **RIFSEEP** dès 2018 (carrières allongées, mobilité subie, modularité des primes, ...) et une revalorisation des grilles indiciaires C, B et A sur un calendrier détendu !
- Décorrélation de la valeur du point d'indice entre les 3 versants de la Fonction Publique : attention à la mobilité subie !
- Suppression de 120 000 emplois publics dont 50 000 pour la Fonction Publique d'Etat ;
- **Augmentation de la CSG** avec un système de compensation que les fonctionnaires vont auto-financer.

Et pourtant, le gouvernement nous endort avec des chiffres alambiqués, 4% d'augmentation de salaire en 2017 et seulement 1 600 suppressions d'emplois en 2018.

Le projet de loi de Finances 2018 fait en effet ressortir un solde net de 1 600 de suppressions d'emploi pour l'ensemble de la fonction publique d'État. Si certains ministères connaissent des créations de postes tels que la police, gendarmerie, justice d'autres connaissent des baisses significatives. Ainsi le Ministère de l'Action et des Comptes publics est le plus important contributeur de suppressions d'emplois avec moins 1648 emplois.

À la Direction générale des Finances Publiques cela se traduit par 1 600 suppressions nettes soit l'équivalent de 100 % des suppressions de postes de fonctionnaires prévues en 2018. Ces suppressions font suite aux 37 600 suppressions d'emploi subies depuis 2002. Le gouvernement d'Édouard Philippe continue à réduire drastiquement les moyens humains et budgétaires alloués à l'administration alors que les charges de travail, elles, ne font qu'augmenter.

Comme l'a annoncé Bruno Parent sur Ulysse : « *L'année 2018 sera cependant une année de transition, les efforts en matière de suppressions d'emplois ayant vocation à se renforcer dans les années suivantes.* ». Le pire est donc à venir !

Notre ministère n'est toujours pas prioritaire, il sera toujours marqué au sceau de l'exemplarité et subira en plus la baisse des moyens budgétaires.

Ensemble, nous, agents de la DGFIP quel que soit notre grade, nous, organisations syndicales représentantes des personnels, vous, représentants de la Direction des Services Informatique du Nord, unissons-nous pour dénoncer ces aberrations.